

APPEL À CANDIDATURE
Rédacteur ou rédactrice en chef de la *Revue de musicologie*

La [Revue de musicologie](#), publiée depuis 1917 par la Société française de musicologie, recherche un rédacteur ou une rédactrice en chef pouvant commencer son activité à l'automne 2024. La personne élue par le Conseil d'administration prendra ses fonctions à l'issue d'une période d'initiation et de tuilage de 6 à 12 mois, pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

- Prise de fonction comme rédacteur ou rédactrice adjoint-e : automne 2024.
- Début du mandat de rédacteur ou rédactrice en chef : automne 2025.
- Langues de travail : français et anglais.
- Diplôme requis : doctorat de musicologie.
- Expérience scientifique et éditoriale souhaitée.

La personne occupant la fonction de rédacteur ou rédactrice en chef assure la direction scientifique et administrative de la *Revue de musicologie* au nom de la Société française de musicologie (Sfm) et encadre la publication de deux numéros par ans. Elle travaille en étroite collaboration avec la présidence et le Conseil d'administration de la Sfm à qui elle rend compte de ses activités. Elle préside et consulte le Comité de rédaction dont la composition est fixée par les statuts de la Sfm. Elle dirige le Comité de lecture de la *Revue* dont elle choisit les membres sur des critères scientifiques et dont elle fait approuver la composition par le Conseil d'administration. Elle coordonne le travail du secrétariat de la Sfm pour la *Revue* et celui des responsables de la section des comptes rendus élu-es par le Conseil d'administration. Elle mène à bien les procédures d'évaluation en double aveugle et veille scrupuleusement à garantir et à préserver l'intégrité scientifique du journal ainsi que son rayonnement international. Elle supervise le processus de publication et de production de la *Revue de musicologie* en étroite collaboration avec le secrétariat de rédaction (Nora Helweg).

Le poste de rédacteur ou rédactrice en chef de la *Revue de musicologie* n'est pas rémunéré.

Les dossiers de candidature seront envoyés par courrier électronique au secrétariat de la Société française de musicologie (sfmusicologie@gmail.com) et adressés au Président de la Société française de musicologie, Monsieur Achille Davy-Rigaux. Le dossier comprendra :

- un curriculum vitae
- une liste de publications scientifiques
- une lettre de motivation de 3 pages maximum
- deux articles récents et représentatifs des travaux du candidat ou de la candidate.

Les dossiers de candidature seront envoyés avant le **15 juin 2024 à minuit** (heure de Paris).

Le Conseil d'administration de la Sfm procédera à une élection après lecture et expertise des dossiers. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Président de la Sfm (achille.davy-rigaux@cnrs.fr) ou l'actuel rédacteur en chef (louis.delpech@hfmt-hamburg.de).